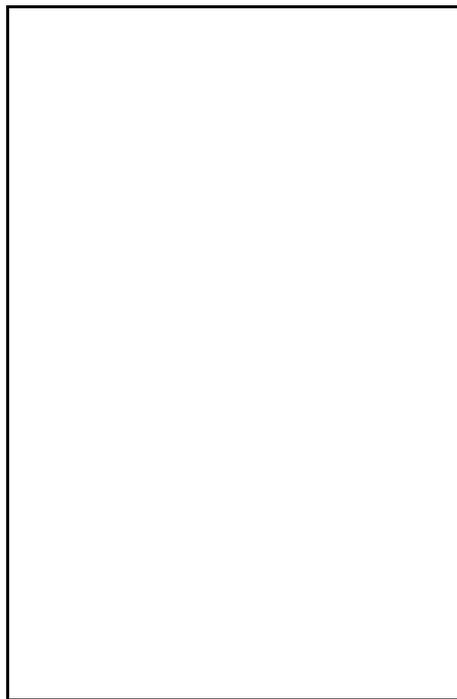


INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION

CLINIQUE



DE
CLERMONT-FERRAND

1999-2000

Style de vie et modes de jouir

ASSOCIATION APORIA MASSIF CENTRAL
POUR LA FORMATION PERMANENTE

Le séminaire théorique

Il sera assuré par
Jean-François Cottes, Jean-Robert Rabanel et Jean-Pierre Rouillon

En 1908, dans « La morale sexuelle civilisée et la maladie nerveuse des temps modernes », Freud rend la civilisation de son temps, responsable de l'accroissement de la nervosité de ses contemporains. C'est la répression de la sexualité et l'abstinence qui sont les causes du développement de la névrose. Dans le même mouvement où les progrès de la civilisation provoquent les névroses, ces dernières œuvrent à l'encontre du projet civilisateur : « Je dois, au contraire, attirer l'attention sur le fait que la névrose, où qu'elle se porte et quel que soit celui chez qui on la rencontre, sait faire échouer le dessein civilisateur et se charge justement du travail des forces mentales réprimées, ennemies de la civilisation. »

Contre la menace que fait peser la civilisation sur son propre avenir, Freud oppose dans un premier temps le pouvoir de la vérité et la force du savoir. En somme, contre le refoulement, il oppose la remémoration et il pense qu'on peut prévenir les névroses en ne voilant pas aux enfants la dimension de la sexualité.

Freud considère donc que la transmission d'un savoir non réprimé sur le sexuel peut conduire à une modification des rapports du sujet avec la jouissance et la satisfaction.

L'expérience viendra rapidement atténuer l'enthousiasme des débuts : le déclenchement de la névrose du petit Hans est le premier échec de l'éducation prophylactique inspirée par la psychanalyse.

Mais ce n'est qu'en 1927, dans « Malaise dans la civilisation », que Freud reconnaît à la sexualité une dimension traumatique. Cette dimension problématique de la sexualité prend racine dans le sentiment inconscient de culpabilité qui n'a de cesse de provoquer de l'insatisfaction pour le sujet. En fait ce que Freud découvre en reprenant la question de la civilisation entre les deux guerres mondiales, c'est la dimension d'une autre satisfaction. Celle-ci s'enracine dans la pulsion de mort et non dans la pulsion de vie. Cette découverte est le produit d'une rencontre entre l'expérience de la cure et l'actualité de l'époque : la première guerre moderne et ses conséquences en Europe. Freud prend acte de la réaction thérapeutique négative et s'inquiète de la barbarie à l'œuvre dans la civilisation.

C'est donc à partir de la pulsion et non de l'idéal qu'il peut opérer un nouage entre le collectif et le particulier. Freud prend toutefois le parti de la civilisation et considère que la voix de la raison, même si elle est basse, se fera toujours entendre. Sa plume s'est arrêtée sur la division du sujet et sur le symptôme comme reste de cet échec du traitement de la pulsion par le processus de la civilisation.

L'existence des camps de concentration et l'holocauste témoignent contre cet espoir mesuré de Freud.

Lacan, à partir de 1967, va reprendre cette préoccupation de Freud sur l'articulation entre le particulier et le collectif. Il interroge le lien social produit par la psychanalyse en le nouant à la question des camps de concentration. Toutefois, il opère un déplacement radical par rapport à Freud. Ce n'est plus la névrose, mais la psychose qui est au principe de la question du lien social. Ce n'est plus le symptôme qui fait signe de l'impossible articulation

entre le tous et le particulier. Ce n'est plus l'aliénation qui vient rendre raison du symptôme social. C'est désormais « la ségrégation qui est mise à l'ordre du jour par une subversion sans précédent ». Le signe de cette subversion, c'est la montée d'un racisme non plus lié à la croyance mais aux discours comme nous l'indique Eric Laurent.

Comment pouvons-nous entendre cette montée du racisme lié aux discours ? Nous devons faire face à une montée des revendications concernant les divers modes de jouir. Le toxicomane, l'homosexuel, l'anorexique, le boulimique, l'adolescent, l'autiste ne se présentent plus comme des questions touchant à l'être et à l'existence, mais comme des identifications à des modes de jouir excluant le passage par la parole. Loin de se constituer sur le fond d'une perte, ces identifications s'imposent au sujet ou sont l'objet de revendication, celles de droits spécifiques. Elle permettent la constitution de communautés qui imposent des normes de comportements et d'attitude. Le problème des sectes et la montée des intégrismes s'inscrivent dans cette même perspective. Du fait de ces signifiants-maîtres, le sujet ne se confronte plus à la dimension de l'Autre sexe pour élaborer l'impossible du rapport sexuel. Il demeure fixé à un objet, un plus de jouir qui viendrait rendre raison de son être en le vouant à la « consommation ».

La diversité des modes de jouir ne préside pas à la différence, mais conduit à la pensée unique, celle qui tente de régler la question de la jouissance à partir de l'utile. Le discours analytique, à l'envers de cette tentation, peut-il réintroduire l'altérité et la différence ? S'il met au principe de la cure analytique l'impossible du rapport sexuel et la division du sujet, permet-il pour autant à celui-ci d'élaborer dans une expérience singulière son rapport à la jouissance ? Ce parcours des signifiants-maîtres peut-il ouvrir la voie à une création : celle d'un style de vie qui de nouer le particulier au désir de savoir ferait preuve de l'existence d'un lien social inédit ?

Le séminaire pratique

Il sera assuré par
Pierre Bosson, Jacques Lacourt
Françoise Héraud et Simone Rabanel

Il s'agira pour les participants de ce séminaire de contribuer au savoir que nous avons devoir d'élaborer, à partir des cas présentés par chacun, voire des problèmes dans la mise en jeu des pratiques, situables dans le champ freudien comme pratiques de la parole par des sujets.

Ce séminaire est l'occasion d'une contribution des participants aidés en cela par les enseignants qui assureront la fonction indispensable de contrôle dans cet exercice.

A cet effet, la possibilité d'un entretien préalable à l'exposé, avec un des responsables de ce séminaire, sera offerte à chaque participant pour une première mise en forme et construction du cas.

Un effort particulier sera demandé aux participants dans l'exposé du cas pour articuler celui-ci au thème et à la problématique de l'année. Un seul cas sera présenté à chaque séance de séminaire, de manière à permettre une plus large discussion et, ainsi, de mieux cerner les questions cliniques qui sont celles des participants. Ce point permettra en retour de mieux orienter les cours du séminaire théorique et des ateliers d'étude de textes cliniques.

Atelier d'étude de textes cliniques (1)

Christian Fontvielle, Michel Héraud et Alain Vivier

Styles de vie dans les psychoses

Deux acceptions majeures s'imposent à la considération de la question du style. Ou bien l'accent pourra être porté sur la dimension commune du style, à savoir la considération d'un système dont l'antériorité est marquée par rapport à la production de l'œuvre, ce qui autorisera tout un travail de sériation et de classement, le style devenant alors un instrument de généralisation. Ou bien nous remarquerons la dimension de transgression qu'autorise le système pour la novation, le style devenant plutôt un effet de la particularité, de la singularité.

Cette seconde acception serait plus propice à la clinique analytique qui, dès lors, pourrait ménager l'émergence de cette question commune relevant de ce qui la fonde, la particularité du sujet. La clinique des psychoses offre là un terrain de choix pour l'abord de cette question.

Dans les années trente, Lacan, à la suite de sa thèse, publie deux articles : « Ecrits inspirés, schizographie », et « Le problème du style et la conception psychiatrique des formes paranoïaques de l'expérience ». Il y met en valeur les liens entre style et psychoses, c'est à dire comment la question du style est appréhendable à partir de la production psychotique, spécialement la paranoïa.

Si cette considération du style à partir de la paranoïa s'avère être spécialement riche d'enseignement sur le fondement de la position humaine et sur le fait que la dimension particulière de la signification ne saurait résorber totalement son versant énigmatique, notons aussi que la paranoïa ne suffira pas à rendre compte du plan sur lequel opère la fonction métaphorique, la contribution paranoïaque a sa limite. Sur le plan de l'expression symbolique, tout en permettant l'éloge de l'articulation, elle ne masque pas une tendance fondamentale à l'identification à l'objet. Elle tend plutôt à promouvoir l'éloge du vécu paranoïaque et à mettre en valeur ce qui peut confiner à la création poétique.

Une clinique de la psychose « au-delà de la paranoïa » sur cette question du style permettrait-elle les mêmes considérations ? Peut-on parler de style pour Joyce ? Peut-on lire un Wolfson par exemple avec cette orientation ?

La question du style pour le sujet peut s'orienter de l'ouverture donnée par la paranoïa. Mais ne faut-il pas atteindre à la considération de l'inexistence de l'Autre chez Lacan pour toucher du doigt que par « Style de vie » s'appréhende ce qui, de la particularité du sujet, répond dans une cohérence singulière, en se présentant dans une logique qui n'est pas celle de la nécessité.

Le travail de cet atelier s'orientera de la clinique pour tenter de faire émerger du champ des psychoses cette question du style. Peut-être ce travail permettra-t-il de fonder la distinction entre style de vie et mode de jouir ?

Atelier d'étude de textes cliniques (2)

Michèle Astier et Gabriel Chantelauze

La précarité du mode de jouir

« ...Ce que je dis intéresse bien plus de gens que ceux qu'avec quelque raison je suppose analystes. » Ainsi J. Lacan introduit-il sa conversation avec J.-A. Miller, en 1973, dans ses deux émissions télévisées *Psychanalyse*, dont le texte *Télévision* est publié l'année suivante.

Il sera amené à interroger « notre mode de jouissance », sa précarité, son égarement, du fait que ce mode « désormais ne se situe plus que du plus-de-jouir ».

C'est un texte surprenant par son caractère d'actualité, qui n'a pas vieilli, avec un caractère d'anticipation que nous pouvons apprécier par rapport à l'après-1968 et qui continue d'interroger notre monde contemporain. Non seulement il répond aux questions surgies de 1968, mais il prophétise la montée du racisme. J.-A. Miller lui demande d'où lui vient cette assurance, il répond : « Parce que ce ne me paraît pas drôle et que pourtant, c'est vrai ».

Qu'est-ce qui a changé radicalement à notre époque ?

S. Freud, lui-même, dans une note ajoutée, en 1910, à ses *Trois essais sur la théorie sexuelle*, a saisi ainsi ce changement radical : « La différence la plus radicale entre la vie amoureuse du monde antique et la nôtre réside sans doute dans le fait que les anciens mettaient l'accent sur la pulsion elle-même, alors que nous le plaçons dans l'objet. Les anciens célébraient la pulsion et étaient prêts à vénérer en son nom même un objet de valeur inférieure, alors que nous méprisons l'activité pulsionnelle en elle-même et ne l'excusons qu'en vertu des qualités que nous reconnaissons à l'objet ».

Comment J. Lacan, à cette période-là de son enseignement, élabore-t-il l'opérativité de « l'objet » qu'il définit comme « plus-de-jouir » ?

Quelle incidence la prévalence de ce « plus-de-jouir » a-t-il sur les idéaux ? Nous en constatons aujourd'hui l'effet dans leur éclatement, la pluralisation des signifiants-maîtres.

E. Laurent et J.-A. Miller, dans leur cours de 1996-1997, *L'Autre qui n'existe pas et ses comités d'éthique*, font valoir cette caractéristique qui a permis l'émergence de la psychanalyse et les conditions de son existence.

Quelle incidence pour le sujet moderne quant aux nouveaux styles de vie ?

Dans cet atelier, nous nous appuierons sur le texte de J. Lacan, *Télévision*, sur des cas cliniques de la revue *La Cause freudienne* et d'autres textes de l'actualité.

Conférences de la Section clinique

Elles donneront l'occasion aux participants d'entendre trois invités.

19 novembre 1999

Pierre Skriabine

« La jouissance que l'Autre permet »

14 janvier 2000

Guy Briole

« Les Dieux modernes et les modes de Jouissance »

14 avril 2000

Philippe La Sagna

« Styles de vie dans les psychoses »

Ces trois conférences auront lieu au local d'Aporia,
11 rue Gabriel Péri, à 20h30

Secrétariats des Sections cliniques (Francophonie)

à Aix-Marseille

603, « Le Corbusier » - 280 Bd Michelet-13008 Marseille

à Angers

27, rue Chevreul - 49100 Angers

à Bordeaux

82, cours Aristide Briand - 33000 Bordeaux

à Bruxelles

51, square Vergote -1040 Bruxelles

à Lille

9, rue du Curé Saint-Etienne - 59800 Lille

à Lyon

4, avenue Berthelot - 69007 Lyon

à Paris-Ile-de-France

74, rue d'Assas - 75006 Paris

à Paris-Saint-Denis

Département de Psychanalyse- Université Paris VIII
2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex 2

à Rennes

11, boulevard de Verdun - 35000 Rennes

Antennes du Champ freudien

à Chauny-Prémontré

Centre Jacques Lacan- Centre Hospitalier Général
94, rue des Anciens Combattants - 02300 Chauny

à Dijon

12,rue Jean Renaud - 21000 Dijon

à Nantes

1,square Jean Heurtin - 44000 Nantes

à Nice

36, rue Verdi- 06000 Nice

à Rouen

20, rue Victor Morin - 76130 Mont Saint-Aignan

Collège clinique

à Toulouse

1, place Saintes Scarbes – 31000 Toulouse

LE SECRETARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être adressées à :

Section clinique de Clermont-Ferrand, 32 rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand (Tel : 04.73.93.68.77)

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION A LA SECTION

Pour être admis comme participant de la Section Clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

SECRETARIAT

32,rue Blatin
63000 Clermont-Ferrand

COORDINATION

Jean-Robert Rabanel

ENSEIGNEMENTS

Michèle Astier, Pierre Bosson, Gabriel Chantelauze, Jean-François Cottés
Christian Fontvieille, Françoise Héraud, Michel Héraud, Jacques Lacourt,
Jean-Robert Rabanel, Simone Rabanel, Jean-Pierre Rouillon, Alain Vivier.

DIRECTION

Jacques-Alain Miller